

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR  
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES, NATURELS,  
AGRICILES ET FORESTIERS**

**- SEANCE DU JEUDI 18 AVRIL 2019 -**

**L'ordre du jour est le suivant :**

- Approbation du procès-verbal de la CDPENAF du 21 mars 2019
- **9h15** : examen du projet de PLU de la commune de Marolles-sur-Seine (2eme passage)
- **9h45** : examen du projet de PLU de la commune de Chevry-en-Sereine
- **10h15** : examen du projet de PLU et de la délibération motivée n°23/03-19 de la commune de Chauconin-Neufmontiers.
- **11h15** : Projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur les communes de Grandpuits-Bailly-Carrois et Aubepierre-Ouzouer-le-Repos.

Présentation des résultats de l'analyse agronomique effectuée sur la parcelle suite aux avis défavorables de la commission du 24 janvier.

- points divers (présentation DDT) :
  - Permis de construire en zone agricole